

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 18 (1873)
Heft: 13

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 13.

Lausanne, le 5 Juillet 1873.

XVIII^e Année.

SOMMAIRE. — **Les transports militaires et les colonnes d'équipages de l'armée fédérale.** (*Fin.*) — **La révision constitutionnelle au point de vue militaire. I. — Rassemblement de troupes de 1873.** — **Bibliographie.** *Campagne de 1870. Belfort, Reims, Sedan. Le 7^e corps et l'armée du Rhin,* par le prince Georges Bibesco; — *La campagne du Nord. Opérations de l'armée française du Nord (1870-1871);* — *Histoire de la guerre de 1870-1871,* par Camille Farcy; — *L'armée, le service personnel et la frontière allemande,* par le capitaine Danebrog. — **Nouvelles et chronique.**

SUPPLÉMENT EXTRAORDINAIRE — Nouvelle répartition de l'armée suisse, du 18 juin 1873.

LES TRANSPORTS MILITAIRES ET LES COLONNES D'ÉQUIPAGES DE L'ARMÉE FÉDÉRALE. (*Fin.*¹⁾)

Section d'ambulance :

1 fourgon d'ambulance, 2-3 voitures de transport; 3-4 voitures;

Section d'ambulance de montagne :

11 caissettes de matériel d'ambulance; cacolets en nombre indéterminé.

Hôpital de seconde ligne ou de campagne :

Fourgons d'ambulance et voitures de transport en nombre indéterminé.

VI. *Organisation des colonnes d'équipages. Ordre de marche.*

Commandement et escortes.

Il nous reste à voir quelle serait, d'après les données précédentes, la force et la composition d'une colonne d'équipages destinée à suivre une division de l'armée fédérale. Nous supposons celle-ci composée de :

1 état-major de division avec 1 compagnie de guides;

3 brigades d'infanterie à 4 bataillons chacune;

1 brigade de carabiniers à 2 bataillons;

1 escadron de cavalerie;

1 brigade d'artillerie à 3 batteries attelées;

1 parc de division avec une compagnie de parc et une de train de parc;

1 compagnie de sapeurs du génie;

1 détachement télégraphique;

3 sections d'ambulance;

1 colonne d'approvisionnements;

La division entière formant un effectif de 9,500 à 10,000 hommes et 850 à 900 chevaux.

Ceci nous donnerait :

(¹) Travail présenté à la réunion des officiers de Lausanne le 28 avril 1873, par M. le lieutenant-colonel fédéral de Charrière.